



Le Conseil Informe...

SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ AOÛT 2015
AVIS PUBLIC est donné que

La Municipalité de La Doré procédera à une vente à l'enchère de **onze (11) terrains résidentiels** le vendredi, 11 septembre 2015 à 13h30 à l'Hôtel de ville de La Doré, sise au 5002, rue des Peupliers, à la salle des délibérations.

La liste desdits terrains est disponible pour consultation au bureau municipal. Le prix de départ de la mise à l'enchère se situe à 100\$ par terrain. S'ajoute au prix de vente les taxes applicables. Le paiement de la vente devra être effectué par chèque ou argent comptant au moment de la vente à l'enchère.

Les terrains vendus devront être construits dans les 12 mois suivant la vente à défaut de quoi le paiement de 5.92\$/mètre carré sera exigible ou la remise du terrain.

L'acquéreur sera tenu (à sa charge) dans les 30 jours de l'achat du terrain, de faire rédiger l'acte de vente et son enregistrement.

.....
AVIS PUBLIC est donné que

La Municipalité de La Doré procédera à une vente à l'enchère de **deux (2) immeubles** le vendredi, 11 septembre 2015 à 13h30 à l'Hôtel de ville de La Doré, sise au 5002, rue des Peupliers, à la salle des délibérations.

La liste desdits immeubles est disponible pour consultation au bureau municipal. Le paiement de la vente devra être effectué en argent comptant au moment de la vente à l'enchère.

Mise en garde

Biens mis en vente selon la formule : «tel que vu sur place»

Les renseignements fournis sur l'état des biens à vendre à l'encan sont à titre indicatif seulement.

La Municipalité de La Doré ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, contractuelle, conventionnelle ou verbale quant à la qualité, la nature, le caractère, la quantité, le poids ou la taille des biens, ni quant à leur état ou leur utilité pour un usage ou une fin quelconque. Un bien est vendu «tel quel, sans garantie», aux propres risques de l'acheteur.

Le refus de payer un ou des lots obtenus entraîne des frais de 200\$. Après le paiement, le propriétaire doit prendre possession du ou des biens avant la date limite indiquée sur le reçu. Il devra le (les) déplacer dans un délai de 30 jours et respecter la réglementation municipale en vigueur pour sa (leurs) réimplantation(s).

Visite le 9 septembre à 13h30 sur réservation.

Martin Bouchard
418-256-3545 # 2224
bouchardm@municipalite.ladore.qc.ca

.....
**DEMANDE DE SOUMISSION
POUR L'ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS
POUR LES TROIS (3) PROCHAINES SAISONS HIVERNALES
AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR DEUX (2) ANS SUPPLÉMENTAIRES**

La Municipalité de la Paroisse de La Doré (ci-après : «Municipalité») demande des soumissions pour procéder au déneigement de ses chemins (répartis sur trois (3) sections de son territoire) pour les trois (3) prochaines saisons hivernales incluant une option pour deux (2) années supplémentaires, soit les hivers 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

Le cahier des charges est disponible sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec ou au bureau municipal situé au 5000, rue des Peupliers, La Doré, Québec, G8J 1E8, aux heures normales d'affaires. Toute autre information supplémentaire est disponible, sans frais, au bureau de la directrice générale de la Municipalité durant les heures d'affaires.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 14h, le 10 septembre 2015. Les soumissions seront ouvertes en présence des soumissionnaires intéressés, à 14h, le 10 septembre 2015, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville de la Municipalité.

Veillez faire parvenir votre soumission sur le formulaire fourni à cette fin, dans une enveloppe cachetée, portant la mention «soumission pour l'entretien hivernal des chemins» à l'adresse suivante:

Municipalité de la Paroisse de La Doré
5000, rue des Peupliers
La Doré (Québec)
G8J 1E8

La Municipalité de la Paroisse de La Doré ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation envers le ou les soumissionnaires, et ce, pour l'une ou l'autre des sections ou l'ensemble des sections de son territoire visées par la présente demande de soumissions.



FINANCES

DÉPENSES ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de juillet 2015 pour un montant de 116 679,58\$ incluant les taxes. Les paiements ont été autorisés ainsi que les versements des contributions.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Autorisation d'achat d'équipements pour le centre d'entraînement communautaire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Autorisation de vente de terrains pour les lots #4 595 474 & 4 595 476 sur la rue des Cyprès;
- Adoption du règlement 2015-005 sur les détecteurs de fumée;
- Fonds de la ruralité MRC Domaine-du-Roy : Demande de subvention pour le centre d'entraînement communautaire;
- Regroupement Loisirs et Sports : Demande d'aide financière pour le réaménagement du parc de planche à roulettes;
- Modification du règlement sur la citation de biens classés.

ALLIANCE FORÊT BORÉALE ☞ Le conseil municipal appuie l'industrie forestière du Québec dans sa campagne pour la promotion de la foresterie durable. La Municipalité de La Doré tient à assurer son avenir par la mise en valeur de la forêt boréale. Les membres du conseil achemineront des cartes postales à ForestEthics et à Greenpeace à Washington, USA. Des cartes postales pré affranchies sont disponibles au bureau municipal. Tous ceux qui ont à cœur la pérennité de notre communauté et de nos emplois (310 emplois par 100 000m³) sont invités à poser ce geste de solidarité pour notre subsistance basée sur une foresterie responsable.

AUBERGE LA NUIT BORÉALE ☞ La Municipalité tient à informer la population que l'Auberge La Nuit Boréale a été vendue. Les revenus de la vente ont servis au remboursement de la dette de l'immeuble autant à l'institution financière qu'auprès de la Municipalité.

COMMUNAUTAIRE

50 FOIS PLUS EN FORME ☞ Les activités de 50 fois plus en forme reprendront le 14 septembre prochain. Des étirements, du cardio et de la danse pour vous tenir en forme.

Informations : 418-256-1103 Bienvenue à tous

SERVICES ET PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ☞ Négawatts Production vous informe que vous pouvez bénéficier du Programme *Réno Climat* pour des subventions à la rénovation, du Programme *Écono Logis* pour des services gratuits en efficacité énergétique et du Programme *Remplacement de frigo* pour obtenir un frigo neuf pour 75\$, 95\$ ou 120\$. Voir les infos complètes sur le Facebook de la Municipalité ou au 418-668-2626 (1-888-774-6301) ou www.negawattsprod.com

SERVICE BUDGÉTAIRE SAINT-FÉLICIEN ☞ Les coûts engendrés par la rentrée scolaire peuvent représenter un réel casse-tête pour certaines familles. **Service budgétaire de Saint-Félicien** peut vous aider. Prenez rendez-vous avec notre intervenante à partir du 17 août 2015. *Julie Painchaud-Rivard, conseillère budgétaire 418-679-4646 poste 28*

ACCÈS-LOISIRS DOMAINE-DU-ROY ☞ **C'est quoi?** Ce sont des accès de loisirs gratuits pour hommes, femmes, enfants, jeunes et moins jeunes vivant une situation de faible revenu. Les places offertes gratuitement dans le programme Accès-Loisirs Domaine-du-Roy sont le fruit de la collaboration entre les différentes municipalités de la MRC Domaine-du-Roy.

Suis-je admissible ? Votre **revenu familial** avant impôt doit être inférieur aux seuils suivants:

| | | | |
|--------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
| 1 personne | 23 861\$ | 2 personnes | 29 706\$ |
| 3 personnes | 36 520\$ | 4 personnes | 44 340\$ |
| 5 personnes | 50 290\$ | 6 personnes | 56 718\$ |
| 7 personnes | 63 147\$ | | |

Tableau de seuil de revenu selon Statistiques Canada 2013

Les prochaines inscriptions se feront en septembre 2015. Pour plus d'informations, renseignez vous auprès du responsable des loisirs de votre municipalité au 418-256-3545 # 2225 ou encore auprès de l'équipe de Domaine-du-Roy en Forme au 418-251-2116 #2303

JARDIN DE PIROUETTE ET CABRIOLE ☞ 10 ateliers de psychomotricité de 50 minutes sur des thématiques variées et pour tous les groupes d'âge :

- 6-12 mois (Artichaut l'escargot)
- 12-18 mois (Camomille la chenille- Persil la fourmi)
- 18 mois-2½ ans (Cannelle la coccinelle-Groseille l'abeille)
- 2½-4 ans (Fenouil la grenouille-Potiron le papillon)
- 4-5 ans (Grande feuille l'écureuil)

| | | |
|----------|---------------|---------------|
| Mardi | 6-12 mois | 8h30 à 9h20 |
| | 12-18 mois | 9h30 à 10h20 |
| Dimanche | 18 M à 2½ ans | 9h30 à 10h20 |
| | 2½-4 ans | 10h30 à 11h20 |
| | 4-5 ans | 11h30 à 12h20 |

Durée de 10 semaines, début les 20 et 22 septembre, au coût de 60\$/ enfant.

Inscription du 9 au 11 septembre au 418-251-2116 ou www.saint-prime.ca
Centre récréatif Quatre-temps St-Prime

LOISIRS À LA DORÉ ☞ Voici les différentes activités proposées pour l'automne 2015 :

- **Zumba** : Cours de soir les mardi et/ou jeudi
Inscription : semaine du 15 septembre
Infos : Catherine D. 418-256-3665

- **Yoga** : Cours pour débutant - intermédiaire - avancé - sur chaise
Inscription : semaine du 7 septembre
Infos : Janine B. 418-256-3646

- **Volleyball** : Cours de soir les mercredi - Remplacement
Inscription et infos : Hélène G. 418-256-3307

**LA MUNICIPALITÉ INVITE
TOUTE LA POPULATION À
PARTICIPER EN GRAND
NOMBRE AUX ACTIVITÉS DU
FESTIVAL ÉQUESTRE ET
COUNTRY QUI AURONT LIEU
DU 20 AU 23 AOÛT 2015.**

